... ANNEE, No. 8. *MANITOBA.* JEUDI, 22 JUILLET, 1875.

...NDITIONS
...MENT AU "METIS."

...pour un an est de dix
...ez. ou deux piastres
...cours du Canada;
...ra payer cette somme
...en souscrivant son
...ement.
...x du METIS ont été
...ortés à St. Boniface,
... l'Avenue Provencher,
...en au Nord-Est du Col-
... dans la Bâtisse du
...Parc.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.
Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.
Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNÉE.
Pour une colonne......$100 00
" demi " 60 00
" un qrt. de colonne 40 0

N. D. Gagnier, Editeur-Propriétaire.

... GAUTHIER,

ENTREPRENEUR.

—

...ORMENT ces amis et le public en ... qu'il a ouvert, sur l'Avenue Pro... à St. Boniface, près de la Rivière ..., une boutique de menuiserie. Il ... à faire et réparer sous le plus ...lai et à des prix réduits ce qui con... sa branche, tel que voitures, répa... et constructions de bâtisses de tout ... etc., etc.

...Boniface, 6 Février, 1875.

...HEVAL TROUVE

—

...PUIS le mois de Septembre dernier, ... trouvé un petit cheval bleu, avec ...lisible, il est âgé de 5 ans envi... Il est encore sur ma garde aujour... Le propriétaire est prié de prouver ..., aussi de payer les frais d'annon... ...aires dépenses encourues par ...

ROGER ST. MATTE.
Pembina Sud.

...ai, 1875.

...ibliothèque Provinciale.

—

...personnes ayant en leur possession ...livres appartenant à la Bibliothèque ... sont respectueusement priées ... aussitôt que possible au ...ment du Secrétaire Provincial, où ...parer un catalogue et un grand ... d'ouvrages importants manquent.

FELIX TRUDEL.
... du Secrétaire Provincial.

...peg, 17 Avril, 1875.

...REAU D'EXAMNTEURS

POUR LES

...nteurs de la Puissance.

—

...assemblée du dit Bureau, sera ... dans la cité de Winnipeg, LUN...TRENTE-ET-UN courant, pour l'exa... candidats pour les commissions ...penteurs de la Puissance.

J. S. DENIS,
Arpenteur Général.

...Terres de la Puissance.
... 10 Mai, 1875. 2f

AVIS

DU

BUREAU DES TERRES

DU

CANADA.

—

AVIS est par le présent donné, que les personnes, inscrites à ce Bureau pour DROIT D'ETABLISSEMENT sur les Terres suivantes, sont DECHUES de leur DROIT pour ne s'être pas conformées aux EXIGENCES requises par la Loi.

Re : La Résidence et la Culture

SAVOIR :

Dans le Township 13, *Rang* 1, *Est*,

Le Nord-Est ¼, Section 10; Nord-Ouest ¼, Section 27; Sud-Est ¼, Section 10; Sud-Est ¼, Section 3; Nord-Est ¼, Section 3; Nord-Est ¼, Section 10; et Sud-Est ¼, Section 12.

Dans le Township 13, *Rang* 2, *Est*,

Le Sud Est ¼, Section 18; Nord-Ouest ¼, Section 20; et Nord-Est ¼, Section 27.

Dans le Township 14, *Rang* 1, *Est*,

Le Sud-Ouest ¼, Section 7; Nord-Est ¼, Section 6; Sud-Ouest ¼, Section 20; Nord Est ¼, Section 6, et Section 20.

Dans le Township 14, *Rang* 2, *Est*,

L'Ouest ½ de l'Est ½, Section 9.

Aussi, que chacun des Requérants pour les Terres suivantes, inscrites comme "Droit d'Etablissement" (*Homestead right*), dans les Etablissements de Rockwood, Victoria et Grassmere, qui pourra fournir une preuve satisfaisante de sa résidence actuelle et de la culture des dites Terres, ou d'une partie raisonnable, avant le PREMIER JOUR de JUIN, aura permission de tenir son entrée; mais à défaut de telle preuve fournie à cette date, sera déchu de son "Droit d'Etablissement."

SAVOIR :

Dans le Township 13, *Rang* 1, *Est*,

Le Nord-Est ¼, Section 2; Sud-Est ¼, Section 36; Nord-Ouest ¼, Section 33.

Dans le Township 13, *Rang* 1, *Est*,

Le Nord-Ouest ¼, Section 15, et Sud-Ouest ¼, Section 31.

Dans le Township 13, *Rang* 2, *Est*,

Le Sud-Est ¼, Section 34; Sud-Est ¼, Section 28; et Sud-Est ¼, Section 22.

Dans le Township 14, *Rang* 1, *Est*,

Le Nord-Ouest ¼, Section 20, et Nord-Est ¼, Section 20.

Dans le Township 14, *Rang* 2, *Est*,

L'Est ½ de l'Est ½, Section 9; Sud-Est ¼, Section 34; Sud-Ouest ¼, Section 34; Nord-Ouest ¼, Section 34; Nord-Est ¼, Section 34; Sud-Ouest ¼, Section 22; Sud-Ouest ¼, Section 27; Sud-Est ¼, Section 22; Nord-Est ¼, Section 16.

AVIS.

Le temps requis pour l'établissement immédiat sur les terres plus haut mentionnées à été prolongé du 1er JUIN au 15 JUILLET prochain.

Par ordre,

DONALD CODD,
Agent des Terres de la Puissance.

Bureau des Terres de la Puissance, Winnipeg, 20 Mai, 1875.

AVIS.

DU

BUREAU DES TERRES

DU

CANADA.

AVIS est par le présent donné, que les personnes, inscrites à ce Bureau pour DROIT D'ETABLISSEMENT sur les Terres suivantes, sont DECHUES de leur DROIT pour ne s'être pas conformées aux EXIGENCES requises par la Loi.

Re : La Résidence et la Culture.

SAVOIR :

Dans le Tp 11, Rg 4 Est, N E ¼ sec 3.

" 11, Rg 5 E, N O ¼ sec S O ¼ sec 10, N E ¼ sec 19.

Tp 7 Rg 6 E, N O ¼ sec 14.

Tp 14, Rg 4 O, N O ¼ sec 2, N E ¼ 25, S E ¼ sec 36.

Tp 13, Rg 2 O, N E ¼ sec 17, S E ¼ sec 30, S O ¼ 33, S O ¼ sec et N E ¼ de la sec 35.

Tp 14, Rg 2 O, S O ¼ sec 2, S O ¼ sec 16, S O ¼ sec 15, N O ¼ sec 34.

Tp 13, Rg 3 O, N E ¼ sec 25, N O ¼ sec 30.

Tp 13, Rg 4 O, S O ¼ sec 15.

Tp 12 Rg 6 O, N E ¼ sec 36, S E ¼ sec 36.

Tp 13, Rg 6 O, N E ¼ sec 1, S O ¼ sec 12.

Tp 12, Rg 7 O, N E ¼ sec 7, S E ¼ sec 30.

Tp 13, Rg 7, O, S O ¼ sec 2, N O ¼ sec 9, S O ¼ sec 14, N O ¼ sec 23, S O ¼ sec 23, N E ¼ sec 33, S E sec 33.

Tp 11, Rg 8 O, S E ¼ sec 31, S E ¼ sec 34.

Tp 12, S O, S O ¼ sec 17, S O ¼ sec 24, N E ¼ sec 25 N O ¼ sec 25, S E ¼ sec 25, S E ¼ sec 36.

Tp 13, Rg 8 O, N O, 2, S E, 32, E ½, sec 34.

Tp 14, Rg 8 O, S E ¼ sec 3, O ½ sec 4, S O ¼ sec 12, S E ¼ sec 20.

Tp 15, Rg 9 O, S E ¼ sec 32.

Ces terres comme celles situées dans les Townships non réservés, seront offertes pendant trois mois, depuis et après le 1er juillet prochain, exclusivement pour "Droits D'Etablissement," "Homestead Right," et toutes celles qui n'auront pas été prises pendant ce temps, comme "Droit d'établissement," seront offertes en vente et pour la colonisation comme par le passé.

Aussi, que chacun des Requérants pour les Terres suivantes, inscrites comme "Droit d'Etablissement" (*Homestead right*), pourra fournir une preuve satisfaisante de sa résidence actuelle et de la culture des dites terres, ou d'une partie raisonnable, avant le 15 Juillet, aura permission de tenir son entrée; mais à défaut de telle preuve fournie à cette date, sera déchu de son "Droit d'Etablissement."

SAVOIR :

Tp 11, Rg 4 E, S O ¼ sec 22 S E ¼ sec 27, N E ¼ sec 24 S E ¼ sec 3.

Tp 12, Rg 6 E, S O 1/4 sec 5.

Tp 11, Rg 5 E, N O ¼ sec 6 S O ¼ sec 19 S E ¼ sec 18 S O ¼ sec 24 S E ¼ sec 23 N O ¼ sec 34 N E ¼ sec 36 N O ¼ sec 27 N O ¼ sec 35 N E et S O ¼ sec 18 N E ¼ section 6 N E ¼ sec 17

Tp 11, Rg 8 Ouest, N E ¼ sec 36 N O ¼ sec 33 Nhf sec 32 S O ¼ sec 35.

Tp 12, Rg 8 Ouest, S O ¼ sec 18 Nhf sec 31 Nhf et S O ¼ sec 32 N O ¼ sec 30.

Tp 12, Rg 6 Ouest S E ¼ sec 32 N O ¼ sec 23 Nhf sec 14 N O ¼ sec 33 N E ¼ sec 25 N O ¼ sec 24 N O ¼ sec 15 Nhf sec 16 S E ¼ sec 17 N O ¼ sec 25 S E ¼ sec 35 S O ¼ sec 22 S E ¼ sec 9 S O ¼ sec 15 S O ¼ sec 21 N E ¼ sec 30 N O ¼ sec 36 N O ¼ sec 11 S O ¼ sec 27 ¼ ... et S O ¼ sec 18 S O ¼ sec 27.

Tp 12, Rg 5 Ouest, O ½ de E ½ sec 33 E ½ de E ½ sec 33 S O ¼ sec 17.

Tp 12, Rg 7 Ouest, N O ¼ sec 21 S O ¼ sec 17 S O ¼ sec 9 N E ¼ sec 23 S O ¼ sec 10 S O ¼ sec 18 N E ¼ sec 7 S O ¼ sec 31 S O ¼ sec 19 N E ¼ sec 21 N E ¼ sec 17 N O ¼ sec 31 S O ¼ sec 34 Nhf sec 33 N O ¼ sec 34 N E ¼ sec 27 S E ¼ sec 7 N E ¼ sec 18 N O ¼ sec 33 S E ¼ sec 25 S E ¼ sec 16 Nhf sec 30 S O ¼ sec 6 N E ¼ sec 25 S O sec 16 N E ¼ sec 24 N E ¼ sec 10 N O ¼ sec 24 S E ¼ sec 17 N E ¼ sec 12 N E ¼ sec 9 S E ¼ sec 6 S E ¼ sec 20.

Tp 12 Rg 8 Ouest, S E et S O ¼ sec 5 S E ¼ sec 24 S O ¼ sec 15 S E ¼ sec 12 S E ¼ sec 6 N E ½ sec 1 S O ¼ sec 30 S O ¼ sec 16.

Tp 13, Rg 2 Ouest, Nhf et S E ¼ sec 20 N O ¼ sec 33 N O ¼ sec 31.

Tp 13, Rg 3 Ouest, N O 1/4 sec 36 S O 1/4 sec 30.

Tp 13, Rg 4 Ouest, N E 1/4 sec 27 N E 1/4 sec 57 S O 1/4 sec 16 N E 1/4 sec 15.

Tp 13, Rg 6 Ouest, N O et S O 1/4 sec 25 N E et S E 1/4 sec 6.

Tp 13, Rg 7 Ouest, S E 1/4 sec 2 S O 1/4 sec 34 N O 1/4 sec 3 N E 1/4 sec 2 S E 1/4 sec 34 N E 1/4 sec 14 N O 1/4 sec 35 N E 1/4 sec 34 N O 1/4 sec 2 S O 1/4 sec 3.

Tp 13, Rg 8 Ouest, S O 1/4 sec 34.

Tp 14, Rg 1 Ouest, N O 1/4 sec 25 N E 1/4 sec 4 S O 1/4 sec 3.

Tp 14, Rg 2 Ouest, N E 1/4 sec 5 S E 1/4 sec 28 N E 1/4 sec 22 N E 1/4 sec 15 S E 1/4 sec 23 N O 1/4 sec 15 S O 1/4 sec 3 S E 1/4 sec 4 S E 1/4 sec 27 Ehf sec 3 S E 1/4 sec 17 S O 1/4 sec 20 N O 1/4 sec 9 S O 1/4 sec 16 S E 1/4 sec 6 Nhf 7 S O 1/4 sec 5 S O 1/4 sec 4 N E 1/4 sec 23 N O 1/4 sec 10 N E 1/4 sec 6 N O 1/4 sec 4 S E 1/4 sec 9 S O 1/4 sec 7 S O 1/4 sec 21.

Tp 14, Rg 7 Ouest, N E 1/4 sec 4 S E 1/4 sec 2 S E 1/4 sec 9.

Tp 14, Rg 8 Ouest, N O 1/4 sec 17 S O 1/4 sec 15 N O 1/4 sec 12 N E 1/4 sec 10 N O 1/4 sec 10 S O 1/4 sec 20.

—AUSSI—

Dans le Township 14, Rang 2 Ouest, le 1/4 Nord-Ouest de la section 22 enregistrée en faveur de RICHARD KEELING, décédé, les représentants légaux duquel sont par le présent avertis de donner preuves qu'ils sont tels et qu'ils sont établis sur le dit lot avant la date ci-dessus mentionnée.

Par ordre,

DONALD CODD,
Agent des Terres de la Puissance.

Bureau des Terres de la Puissance, Winnipeg, 22 Mai, 1875.

Avis Public

DU

Bureau des Terres du Canada

Winnipeg, 19 Mai, 1875.

—

"En attendant que certaines applications "faites pour la COMMUNE de la POINTE "DOUGLASS, ainsi que pour le LOT No. "**754**, de l'arpentage de la Compagnie "de la Baie d'Hudson, autrement connue "sous le nom de la COMMUNE DE ST. "BONIFACE, soient prises en considéra- "tion, il est par le présent défendu à toute "personne, qu'elle soit au nombre des ap- "plicants ou non, de s'établir ou d'exercer "aucun droit de propriété sur les dites "COMMUNES, ou sur aucune partie d'i- "celles."

Par ordre du Ministre de l'Intérieur,

DONALD CODD,
Agent des Terres de la Puissance.

Bureau des Terres de la Puissance, Winnipeg, 19 Mai, 1875.

Copie du Rapport d'un Comité de l'Honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général.

—

Dans un mémoire en date du 20 Mars 1874, l'Arpenteur-Général des Terres Fédérales, faisant allusion à une lettre de M. Codd, Agent intérimaire des Terres Fédérales, en date du 7 Mars courant, demandant l'autorisation d'agir avec les gens qui empiètent sur les limites de bois fédérales, en outre de l'autorisation donnée par l'Ordre en Conseil du 13 Janvier 1873, établissant des règlements concernant le bois dans Manitoba, et en vertu de la 60me section de l'Acte concernant les terres fédérales.

L'Arpenteur-Général fait allusion au cas du bois de chauffage saisi, parcequ'il a été coupé sans autorisation et qui, étant en trop petite quantité pour justifier l'emploi de gardiens, sera emporté par les délinquants avant l'expiration de la période fixée pour la vente au profit de la Couronne—

En vertue de raccourcir cette période, l'Arpenteur Général recommande qu'aux termes de la 105me section de "l'Acte des Terres Fédérales," l'Agent des Terres Fédérales à Manitoba soit autorisé à ordonner la vente, dans un délai de quinze jours, du bois coupé sans autorisation sur lequel le délinquant refuse de payer trois fois les droits susmentionnés.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre de l'Intérieur, le Comité recommande que la dite autorisation soit accordée.

Certifié,

W. C. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil Privé.

15 Juillet, 1875.

Avis du Bureau des Terres du Canada.

—

AVIS est par le présent donné que les terres dans le voisinage des courbres du Lac Manitoba des deux côtés, et s'étendant à l'ouest aussi loin que le Lac Ebb et Flow, et aussi toutes les terres dans le voisinages des îlots du Lac Winnipeg au Lac des Bois généralement connus comme le Portage du Rat, sont retirées de la vente et de la colonisation, et toutes les parties intéressées sont notifiées de ne pas s'y établir.

Par ordre,

DONALD CODD,
Agent des Terres de la Puissance.

Bureau des Terres de la Puissance,

Winnipeg, 29 Décembre, 1874.

LE "METIS."

Jeudi, 22 Juillet, 1875.

Rumeurs de Troubles au Nord-Ouest.

Il circulait hier d'inquiétantes rumeurs, fondées sur des nouvelles apportées du Fort Carlton, par M. Graham, Commissaire de la Cie de la Baie d'Hudson.

On ne sait encore rien de positif mais il est bruit d'un soulèvement des Sauvages Cris, lequel aurait été causé par des réglements relatifs à la chasse.

M. Graham a communiqué, dit-on, des renseignements officiels au Lt.-Gouverneur, et ne veut pas renseigner également le public sur l'état réel des choses. Ses raisons pour garder ainsi le silence, nous les ignorons : mais il faut supposer qu'elles ont quelque valeur.

Nous apprenons, par ce qui a transpiré jusqu'ici, que la police à cheval aurait eu maille à partir avec les Sauvages, et que plusieurs de ses hommes seraient restés sur le carreau.

Sans doute que nous ne tarderons pas de connaitre tous les faits qui se rattachent à ce nouvel épisode de l'histoire du Nord-Ouest.

Les Elections de Quebec.

Les deux partis de la province de Québec ont déposé les armes : la lutte est terminée et nous en connaissons le résultat.

Comme on devait s'y attendre, les cris de triomphe partent des deux côtés

Pour l'observateur impartial et calme, il est un fait qui domine ce bruit étourdissant. Et c'est que le gouvernement pourra compter, en toute probabilité, sur une majorité suffisante pour rester au pouvoir.

Voici le tableau de la députation.

			M	O
Argenteuil	Bellingham		0	1
Arthabaska	Watts	D	0	0
Beauharnois	Bisson		0	1
Brome	Lynch	D	0	0
Bagot	M. Gendron		1	0
Beauce	Dulac		1	0
Bellechasse	Frédet		1	0
Berthier	M. Sylvestre		0	1
Bonaventure	Beauchesne		1	0
Chambly	Préfontaine		0	1
Chateauguay	Laberge		0	1
Charlevoix	Gauthier		1	0
Compton	Sawyer		1	0
Champlain	M. Saint Cyr.		1	0
Dorchester	Larochelle		1	0
Deux-Montagnes	Ouimet		1	0
Huntingdon	Dr. Cameron		1	0
Iberville	Molleur		0	1
Joliette	Dr. Lavallee		1	0
Jacques-Cartier	M. Lecavalier		1	0
Kamouraska	Roy		1	0
Laprairie	Charlebois		1	0
Laval	Loranger		1	0
L'Assomption	O Peltier		1	0
Lévis	M. Paquet		0	1
L'Islet	M. Verrault		1	0
Lotbinière	M. Joly		0	1
Maskinongé	Houde		1	0
Montcalm	Martin		1	0
Montreal Est	L. O. Taillon		1	0
" Centre	A. W. Ogilvie		1	0
" Ouest	McGauvran		1	0
Montmagny	Landry		1	0
Missisquoi	Baker	D	0	0
Mégantic	L'hon. Irvine		0	1
Montmorency	L'hon. Angers		1	0
Napierville	Lafontaine		0	1
Nicolet	Methot		1	0
Ottawa	D. Duhamel		1	0
Pontiac	Hon. D. Church		1	0
Portneuf	Dr. Larue		1	0
Québec Est	Shehyn		0	1
Québec Centre	Rinfret		0	1
Québec Ouest	Hearn	D	0	0
Québec comté	L'hon' Garneau		1	0
Richelieu	M. Mathieu		1	0
Rimouski et Wolfe	Picard		1	0
Rimouski	M. Chauveau	D	0	0
Rouville	Robert		0	1
Sherbrooke	Hon. Robertson		1	0
Shefford	Hon. Laframboise		0	1
Soulanges	M. R. de Beaujeu		0	1
St. Hyacinthe	Bachand		0	1
St. Maurice	Dr. Lacerte		1	0
St. Jean	Marchand		0	1
Stanstead	Thornton	D	0	0
Témiscouata	Dechêne		0	1
Terrebonne	Hon. Chapleau		1	0
Trois-Rivières	Hon. Malhiot		1	0
Vaudreuil	Lalonde		1	0
Verchères	Daigle		0	1
Yamaska	Wurtele		0	1
Hochelaga	Beaubien		1	0

Il reste encore à apprendre le résultat des élections de Gaspé et de Chicoutimi.

La Sauterelle au point de vue Economique.

La sauterelle est fort décriée de nos jours !

On médit beaucoup de cet insecte qui ravage nos champs et détruit nos moissons.

Soyons juste cependant ; le prétexte de ces attaques, est assez plausible.

Jusqu'ici, l'on ne s'est occupé que des déprédations de cet animal tant calomnié.

La terreur ou le préjugé nous a empêché de rechercher le mérite ou les qualités qu'il pouvait avoir.

Il parait que nous avions tort : c'est, du moins, ce que revêlent des études modernes sur cet intéressant sujet.

C'est au point de vue de l'alimentation, que des esprits aussi cultivés que délicats, viennent de considerer cet intelligent insecte.

Et c'est après en avoir disséqué et analysé les éléments constitutifs, qu'ils proclament la sauterelle éminemment propre à la consommation !......

Nous savons que cette découverte de la science n'est pas destinée a séduire de premier abord les estomacs vulgaires.

Elle sera accueillie avec plus de faveur, par nos Lucullus et nos Epicure, par les gens blasés, et qui marchent à la tête du progrés culinaire.

Aussi, c'est à eux que nous livrons cette découverte, pour la populariser, si l'épreuve réussit.

Quel honneur pour nos gourmets, si nous voyions bientôt la sauterelle délicieusement accommodée aux sauces nationales !

Et quelle perspective pour notre pays, si richement pourvu de ce produit indigène !

La sauterelle si meprisée aujourd'hui, et devenue demain un important article de commerce, un puissant moyen de subsistance publique !

Il y a là le germe de toute une révolution domestique, sociale et économique ! ! !

Durant le mois dernier, le revenu provenant de l'imposition des droits sur les marchandises importées à Manitoba s'est elevé a $58,000. En comparant ce chiffre avec celui du maigre subside que nous retirons d'Ottawa, l'on reste frappé de la disproprotion qui existe entre le revenu que perçoit le gouvernement fédéral, et la pitance qu'il nous distribue. En un mois, l'on soutire $58,000 et à la fin de l'année, l'on nous jette en pâture $75,000.

Vraiment, nous sommes traités en enfants gâtés.

Il est rumeur que l'Hon. M. Blanchet sera le candidat conservateur à Dorchester à la place de M. Rouleau, qui renoncerait à poser de nouveau sa candidature, après avoir perdu son siège pour cause de corruption.

Le lecteur est un être essentiellement ingrat. Il achète le droit de critiquer ; et ce droit, il l'exerce toujours avec un soin jaloux, même lorsqu'il oublie de payer son abonnement......

De tous les privilèges, le lecteur n'en reconnait qu'un seul à l'écrivain : celui de lui plaire. Or, comme ce dernier a le bonheur de posséder plusieurs centaines de ces honnêtes censeurs, son rôle, on le devine, est parfois gênant. Aussi, s'il s'avise d'être sérieux ou grave, d'aucuns lui en veulent de ne pas les amuser. Et si, au contraire, il est léger, rieur ou badin, d'autres le trouvent maussade, insipide ou blessant.

Ces remarques nous sont inspirées par la mauvaise humeur d'un de nos lecteurs, que notre dernière feuille a fort scandalisé.

Il parait que la capricieuse boutade d'un *philo-misanthrope*, à l'adresse de la femme, lui a agacé les nerfs considérablement.

Nous regrettons fort de ne pas connaître la cause précise de ce froissement. Car, nous aimerions a savoir si c'est le sens moral de ce scrupuleux lecteur que nous avons blessé, ou s'il ne regrette que la perte d'une illusion chère.

En relisant avec attention cet article fantaisiste emprunté a l'un de nos confrères, nous n'avons pu y découvrir rien de trop paradoxal. C'est peut-être un effet de notre aveuglement.

En tous cas, si nous avons été injuste, que l'on nous le prouve. Et s'il y a dans cette boutade, quelque chose d'hostile à la société, ou de contraire aux traditions feminines, la réparation sera éclatante.

Nous ferons amende honorable au sexe outragé, et nous incimerons devant le galant homme qui aura provoqué cette juste retractation.

Traverse a St. Norbert.

Nous apprenons qu'une traverse est en voie d'être établie, sur la Rivière Rouge, à St. Norbert, et qu'elle sera en pleine opération dimanche prochain. A la demande de l'Hon M. Dubuc, membre de St. Norbert, et de M. Lemay, membre de St. Vital, le gouvernement a accordé une subvention pour établir cette traverse d'une manière permanente.

Le besoin de cette traverse se fai sait vivement sentir, surtout pour les habitants de la rive est. Elle est fixée prés de l'église, et offre maintenant une communication facile a ceux qui ont des affaires au chef-lieu du comté, soit au bureau d'enrégistrement, soit à celui de la cour de comté. Elle leur sera aussi d'une grande commodité pour aller à l'église, et au moulin à farine.

Les délais apportés au fonctionnement de cette traverse sont dûs à la difficulté d'avoir un câble qu'il a fallu faire venir de St. Paul.

La traverse des piétons est déjà en opération depuis quelque temps. Le bac pour traverser les voitures doit commencer a fonctionner dimanche.

Les approches ont été preparees avec soin sur un terrain donné par le Rév. M. Ritchot.

Le traversier devra être à son poste continuellement.

L'élection de M. Cushing à Argenteuil est annulée.

On annonce de Lexington, comté de Lafayette, (Kansas) que cette localité a été envahie par des millions de crapauds, qui font une guerre acharnée aux sauterelles et autres insectes nuisibles.

A Manitoba, les batraciens de cette espèce sont beaucoup plus rares.

L'Hon. M. Crooks, Trésorier d'Ontario, qui siége depuis prés de sept mois au ministère d'Ontario, sans être membre de la législature, doit tenter la fortune dans un nouveau comte. On sait que ce ministre a été battu aux élections générales de l'hiver dernier, à Toronto même, par le chef de l'opposition. Il se présente cette fois à Wellington Ouest, dont le siége est devenu vacant, contre M. McGowan, conservateur.

On croit que le voyage de M. MacKenzie en Angleterre a pour but l'achat par le gouvernement fédéral, des terres que possède encore la Compagnie de la Baie d'Hudson dans le Nord Ouest et qui lui ont été réservées lors de l'acquisition du Nord Ouest en 1870. Le rapport annuel de la compagnie qui vient de paraître à Londres contient à ce sujet la note suivante :

"Le comité a été informé que le "gouvernement canadien a l'intention d'entrer en negociations avec "cette compagnie pour l'achat du "reste de son territoire ; mais, à "part cette rumeur, nous n'avons "aucune idée des vues du gouver"nement sur cet important sujet."

On paie maintenant dans l'état du Minnesota une piastre et soixante centins le boisseau de sauterelles prises et tuées, bien entendu. Les enfants, garçons et filles, reçoivent dix centins par quart de gallon. Deux garçons se sont fait ainsi six piastres en un seul jour, et le comté de Blue Earth a déjà payé plus de quinze mille piastres pour l'extermination de ce fléau.

Un ingénieux citoyen du Minnesota, a imaginé un engin trainé par des chevaux qui attrape de cinq à vingt boisseaux de sauterelles par jour ; ceux qui les attrapent ainsi les apportent à la ville dans des wagons, des carrioles, et même sur leur dos dans des sacs. Une fois payées, on les brûle par monceaux, et la semaine prochaine, s'il faut en croire les on dit, le Minneso a sera débarrassé de ces hôtes désagréables.

Par un ordre de milice publié dans la *Gazette officielle* d'Ottawa, l'enrôlement de 92 hommes dans le corps volontaire de Manitoba est autorise pour remplacer ceux dont l'engagement est expiré. Le terme de service sera de 12 mois à compter du 3 août prochain et pour 12 mois en sus si leurs services sont requis.

Les députés adjudant généraux de milice des districts suivants ont reçu instruction d'enrôler le 3 août prochain, aux quartiers généraux de leurs districts, le nombre de soldats requis et de les tenir prêts pour leur départ immédiat pour Fort Garry.

Ontario.—District militaire No. 1, 8 hommes ; district No. 2, 10 hommes ; district No. 3, 8 hommes ; district No. 4, 8 hommes.

Québec.—Districts militaires n. 5 et 6, 18 hommes ; district n. 7, 10 hommes.

Nouveau Brunswick.—District n 8, 15 hommes

Nouvelle Ecosse.—District n. 5, 9 hommes

Total : 92 hommes.

Les hommes dont les services seront acceptes devront être robustes et exempts d'infirmités, jouir d'une bonne réputation et être âgés de plus de 20 ans.

On désire aussi qu'une partie des recrues soit des gens de métier.

Chaque homme recevra $13 de solde par mois, avec accoutrements complets, rations et logement, et à l'expiration de son engagement r[...] cevra un octroi de 160 acres de te[rre], à l'exception de ceux qui auro[nt] droit à un tel octroi pour des ser[vi]ces antérieurs.

Nouvelles Locales.

— La maison de la Douane es[t] achevée

— Nombre d'édifices sont en voi[e] de construction à Winnipeg.

— Les travaux du nouveau Bu[]reau de Poste de Winnipeg, avan[]cent rapidement.

— La nouvelle bâtisse en pierre de la Banque des Marchands, à Win[]nipeg, est presque terminée.

— Dans plusieurs parties de la Province, la récolte, nous dit-on, ser[a] fort convenable.

—St. Boniface continue de s'agran[]dir, de se développer : le nombre d[e] ses édifices se multiplie sans cesse.

— La Commission des Titres pou[r] les paroisses françaises, a déjà exa[]miné plus de 900 cas.

— Un nommé Pierson, a eu le bra[s] horiblement mutilé par une sci[e] ronde au moulin de M. Macaulay avant hier après-midi.

— Plusieurs centaines de Menno[]nites nous sont arrivés, et un grand nombre d'autres sont attendus. La colonie prend des proportions.

— Il ne nous arrive presque po[int] d'immigrants par le chemin Daws[on] cette année. Le chiffre est pur[e]ment nominal. Ce qui fait as[sez] l'affaire des entrepreneurs.

—Quatre Canadiens, MM F. X. Trudel, J. A. Levêque, L. Thibod[eau] et J. Myrand, se sont embarqués hi[er] soir à bord du *Minnesota* pour se ren[]dre à Québec.

Les deux derniers ne reviendro[nt] probablement plus à Manitoba.

L'Inondation en France.

On télégraphie de Toulouse au *Paris Journal* :

Rien n'était plus navrant que le déménagement de l'Hôtel Dieu de St. Jacques. Cet hôpital est plac[é] sur la rive gauche de la Garonne au milieu de vastes jardins, à l'entré[e] du Pont Neuf.

L'eau envahissait déjà les caves, les jardins et le rez-de-chaussé[e] quand on a commencé à transport[er] les malades.

Il était huit heures et demie du soir, la nuit commençait à tomber. On voyait les barques aborder à l'hô[]pital avec les plus grandes peines. Bientôt il fit nuit noir : c'était un spec[]tacle à la fois étrange et sinistre que ces barques glissant sur cette im[]mense nappe d'eau où venaient se refléter les torches. On entendait les cris de douleur et d'effroi de tous ces malheureux. 500 malades furent ainsi évacués.

Toute la garnison a montré le plus grand dévouement.

Un officier de la ligne dont on ne sait pas le nom, a été emporté par le fleuve en voulant sauver une vieille femme à l'entrée du faubourg St. Cyprien.

Une dépêche ultérieure porte ce qui suit :

Quel cataclysme et quel desastre ! L'immense bassin de la Garonne [...] un moment transformé en lac de boue, les maisons détruites, les ha[]bitants, ouvriers, femmes, vieillards, petits enfants noyés ou écrasés sous les débris, des milliers de gens [...]nés et sans abri, les récoltes [...]

... tombant à gros flocons en ... de juin et dans des ré... habituées aux plus chaudes ca... soleil, tel est le spectacle ... offrent en ce moment nos ... du sud ouest.

... vetage continue à Toulouse. ... des victimes est considé... Parmi les morts se trouve le ... du gouvernement au ... de guerre de la 12e division. ... à Toulouse ; le comman... Wohlfart, major en retraite, ... de la légion d'honneur, vic... lui aussi, de son généreux dé... ment.

... ect est navrant dans l'île du ... du-Château. Partout des u ... des cheminées, des maisons, ... gars renversés. Le bâtiment ... trouve la poudrière a été très ... magé.

... la Garonne, le coup d'œil n'est ... ns triste : la rivière roule des ... des tonneaux, des meubles ; ... eaux de tout genre vont à la ... se heurtant aux piles des ... dont les débris sont recouverts ... C'est la nuit surtout que ... strophe semble plus horrible. ... examinant les environs de Tou... on voit que les ravages de l'i... tion ne sont pas moins effro... s.

... seulement Montigeau est en... mais aussi Miramont, Cazères et ... A Bousseus, les villageois ... trouver de refuge que sur ... de leurs maisons et invo... du secours, avec des cris de ... oir.

... et Saint Gaudens sont ... eau.

... la commune de Fenouillet, ... maisons, seules l'église et ... maisons sont encore debout. La ... de la Garonne forme comme ... dans son immensité.

Toulouse, 24 Juin.

... nuit du 23 au 24 a été affreu... lugubre. Le choc des vagues ... rrible. Le fracas des maisons ... s'effondraient nous faisait tres. ... Chose horrible, nous ne sa... comment et sur quels poin s ... nos secours. Pas de lumière ... augmentant à la seconde ... bruissement effroyable.

... ont Garaud est détruit, on ne ... une maison renversées, usines ... L'île du Moulin du-Châ... est complètement submergée ... drière n'existe plus. Les mal... habitants de ces quartiers ... des cris de détresse, deman... en vain qu'on allât les recueil...

... eau monte toujours !

Toulouse, 25 Juin, 7 heures.

... quartier Saint-Cyprien n'est ... un nécropole. On ne mar... sur des ruines. C'est un ... cle navrant. L'eau atteignait, ... faubourg une hauteur de 8 ... Le dépôt de mendicité est ... On montre partout le plus ... courage.

... is ce matin, on a trouve 115 ..., ce qui porte à 215 le nom... morts connus trouvés dans ... sons qui ont résisté. On fre... pense du nombre des infor... qui ont trouvé la mort sous ... ombres. Les pertes maté... sont incalculables.

... aronne charrie des épaves de ... sortes ; portes, barriques, ... cadavres, etc. L'eau mon... et la pluie ne cesse pas !

..., 25 Juin, 10 h. du soir.

... de la Garonne a été d'en ... mètres au-dessus de l'étiage. ... faubourg Saint-Cyprien est res... 12 heures sans secours, ... des eaux rendant toute ... sation impossible.

Le nombre des maisons écroulées parait dépasser 600.

On a déjà retrouvé plus de 300 cadavres, le nombre total des victimes dépasse de beaucoup ce chiffre.

Par suite du désastre, plus de 20,000 personnes se trouvent sans ressources.

Toutes les minoteries établies sur les bords du fleuve sont entièrement détruites.

Les dégâts dans les campagnes sont très considérables.

La circulation des chemins de fer est interrompue sur les lignes d'Auch à Tarbes, d'Auch à Agen, de Toulouse à Agen.

Les lignes télégraphiques sont aussi interrompues sur divers points.

Et l'eau monte encore ! Venez vite à notre aide !

Nouvelles Religieuses.

—Le bruit se répand, et parait assez fondé, qu'à son retour à Rome, Mgr. Roncetti proposera au Saint Père la création de plusieurs évêchés aux Etats Unis.

Douze prêtres, 60 ecclésiastiques et 15 religieuses appartenant à différents ordres expulsés d'Allemagne, sont arrivés recemment à New York. Ils ont été très bien accueillis par leurs compatriotes, et sont partis le lendemain pour Teutopolis, Ill., où ils espèrent trouver un asile dans les communautes de cette ville.

Une importante nouvelle nous parvient par voie semi officielle : l'evêque de Chicago, Mgr. Thomas Foley serait au nombre des cardinaux nommés in petto par le Pape, mais dont il s'est réservé de faire connaitre plus tard les noms. Cette nomination serait une satisfaction donnée aux catholiques du nord-ouest qui y sont au nombre de plus de deux millions et elle honorerait un prelat des plus instruits et des plus habiles de l'église catholique américaine.

La presse catholique en Allemagne a pris un très grand développement dans ces dernières années. Il y a cinq ans, il n'y avait que treize journaux en langue allemande qui défendissent les intérêts catholiques ; aujourd'hui, le nombre de ces journaux s'élève à environ trois cents, dont quelques uns, tels que le *Wochenblatt*, d'Augsbourg, comptent de trente à quarante mille abonnes. C'est un des résultats de la lutte religieuse soulevée par M. de Bismarck.

Mgr. Roncetti, Ablégat de Pie IX, vient de visiter le Canada. Il y a eu a cette occasion de splendides démonstrations à Montréal et Québec.

Mgr. l'Ablégat emportera le meilleur souvenir du peuple canadien, et il transmettra au Souverain Pontife les témoignages de notre respect et de notre dévouement.

Mgr. Roncetti a pris passage à Québec, a bord du *Miramichi*, pour Picton et Halifax. Il est accompagné de Mgr. Desautels qui le suivra jusqu'à New York, où l'ablegat s'embarquera le 28 courant pour l'Europe.

Echos de l'Etranger.

Victor-Emmanuel a reçu, dit on, une lettre autographe du Pape qui le supplie de ne pas donner la sanction royale à la loi du recrutement militaire. Dans sa lettre, Pie IX fait ressortir l'énormité du sacrilége de cette loi qui vise à la destruction du clergé, et il menace le roi de la colere divine. Mais il est fort à craindre que Victor-Emmanuel rejette les prières et les menaces de Sa Sainteté. D'une part, il ne voudra pas, pour complaire au Pape, contre lequel il est irrité, s'exposer à une révolution ; d'autre part, il a lui même ordonné à ses ministres de proposer la loi, de la faire voter, et il en attend un résultat qui entre dans ce qu'il appelle *sa mission*.

La loi sur l'enseignement supérieur, qui avait subi victorieusement sa deuxième lecture à l'Assemblée Nationale de Versailles, il y a quelques semaines, a été définitivement votée à la séance de lundi. Les conservateurs sont réstés vainqueurs sur toute la ligne, et les amendements de la Gauche ont été rejetés. On croit qu'un amendement proposé par M de Chesnelong, et qui comporte une reconnaissance de l'*existence civile* du diocèse, est au nombre des clauses adoptées par la majorité. Cet amendement met les diocèses au nombre des personnes civiles qui ont le droit d'avoir une Faculte.

Cette loi enlève à l'Université et au voltairianisme le monopole de l'enseignement supérieur. La Religion pourra de nouveau contrôler l'éducation universitaire. Des jurys mixtes seront formés pour les examens et la distribution des diplômes.

En comparant les dépêches télégraphiques, il résulte que la guerre espagnole a, de part et d'autre, des revers et des succès qui s'equilibrent.

Le gouvernement de Madrid a dû se résoudre à mettre à la tête de l'armée du Centre, le ministre de la guerre, ce qui prouve qu'il reconnait le péril en la demeure. Les Carlistes se battent bien et sont commandés par des officiers de toute confiance. Voici leur tactique généralement admise. On choisit des positions que l'on fortifie autant que possible et de là on défie les Alphonsistes et leurs généraux, derrière des remparts formidables. Si l'attaque est trop vive et le nombre trop grand, les Carlistes abandonnent momentanément la position, pour se retirer derrière une autre, ménagée en prévision d'une retraite qui, par cela même, se trouve toujours assurée. En général, ils se bornent à la guerre defensive, quand ils attaquent, ils sont sûrs de la victoire.

Le roi Alphonse XII s'éclipse totalement et s'abrite derriere son ministère. Il n'est point le jouet de ses propres partisans, comme son prédecesseur, et malheur à celui qui se permettrait, soit par écrit, soit en paroles, le quart de ce qu'à dû souffrir Amedée, que les radicaux n'ont cessé de poursuivre, sans même s'arrêter à la reine qui passe, à bon droit, pour un modèle de vertu et de dignité.

La presse officieuse lance des ballons d'essai, à l'occasion d'un projet de mariage avec une des filles du duc de Montpensier ; mais le roi, tout jeune qu'il est et bien qu'environné de la fleur d'aristocratie féminine, n'a encore donné prise à aucun cancan de salon. Il parait passionné pour la chasse, où il fatigue ses chevaux, extenue ses piqueurs et tous ceux qui l'accompagnent.

Nouvelles Canadiennes.

On lit ce qui suit dans le *Citizen* d'Ottawa.

Les nouvelles que nous recevons de toutes les parties d'Ontario au sujet des recoltes sont des plus encourageantes ; la moisson, en toute probabilité, sera abondante. L'apparence du grain est excellente, quoique les pluies froides du printemps et la sécheresse subséquente aient causé des retards. Mais les pluies récentes ont fait un bien immense aux grains de toute espèce.

Les pommes de terre sont aussi en bonne condition et promettent un rendement considerable. La récolte du foin seule ne sera pas abondante ; d'après les nouvelles que nous recevons de toutes les parties de la Province, la récolte du foin ne sera guère au dessus de la moitié d'une récolte ordinaire. Somme toute, nos cultivateurs ont une riante perspective devant eux ; des granges bien remplies et des prix rénumératifs.

On lit dans le *Franco-Canadien*.

Encore un malheur ! Dimanche dernier à St. Luc, vers une heure du matin le feu a été aperçu à une grange du presbytère, avoisinant l'église. On jetta des cris d'alarmes, mais, à une heure aussi paisible, où le sommeil seul tient son empire, les secours n'arivèrent pas assez vite pour maitriser les flammes qui se communiquaient dejà à l'église.

Bientôt la foule terrifiée circula, et on commença le sauvetage avec un zèle vraiment remarquable. Le nommé Paladeau, et son fils, avec le bedeau étaient toujours au-devant du danger. Mais les flammes avançaient de plus en plus, et le bedeau fit cette remarque, que le sauvetage devenait dangereux. Dans leur empressement et leur irréflection, les braves Péladeau, père et fils, ne tinrent pas compte de cette remarque, et ils retournèrent de nouveau à la sacristie pour continuer le sauvetage. Alors la flamme et la fumée envahissant la sacristie, le fils effrayé, cria : "Sauvons nous ! il est temps !"

Le fils parvint à sortir de la sacristie, mais il eut les bras horriblement brulés, on pense, heureusement, que ces brûlures n'auront pas de suites fatales.

Quant au père, il ne fut pas aussi heureux en voulant sortir, asphyzié par les flammes et une fumée épaisse, il tomba sur le seuil de la porte, et les flammes le dévorèrent. Il était mutilé d'une manière affreuse ; il était complètement calciné et démembré : la tête, les bras et les jambes étaient detachés du tronc !

On assure que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

De tout l'édifice, il ne reste plus que les quatre murs.

Il y a de grande pertes ; le sauvetage n'a pas éte considérable et l'église n'était pas assurée.

De tous côtés le monde venait pour voir cette scène emouvante et sinistre.

VARIETES.

—Un bout du catéchisme social :

Le Professeur.—Qu'est ce que l'homme ?

L'Elève.—L'homme est un être déraisonnable qui n'est jamais content de son sort.

Le Prof.—Qu'est ce que la femme ?

L'Elève.—C'est un ange ou un diable, quand elle n'est pas les deux.

Le Prof.—Qu'est-ce que la société ?

L'Elève.—La société est un mélange d'animaux de toute espèce ; les petits y sont toujours mangés par les gros.

Le Prof.—Qu'est-ce que la diplomatie ?

L'Elève.—La diplomatie est l'art de mentir.

Le Prof.—Qu'est-ce que signifie le mot "Politique ?"

L'Elève.—Ca veut dire : "Ote toi de là que je m'y mette."

Les rapports publiés par le bureau de l'Agriculture de Washington constatent que la situation s'est sensiblement améliorée dans les Etats de l'Ouest et que, à l'exception de quelques localités qui ont eu, cette année encore, considérablement à souffrir les sauterelles, ils peuvent compter sur une bonne récolte moyenne.

Dans l'Ohio et dans l'Illinois, la moyenne sera probablement de beaucoup dépassée et les nouvelles du Missouri sont excellentes. Dans les régions dévastées précédemment par les insectes, on a planté une quantité énorme de maïs qui a aujourd'hui une magnifique apparence.

Au Kansas, jamais la récolte n'aura été plus belle. Les fermiers de la partie occidentale de l'Etat télégraphient de tous les côtés pour demander des travailleurs et ils se plaignent de ne pas en trouver. Au Sud du Kansas, on est en pleine moisson.

En se basant sur le rendement obtenu jusqu'ici, on y ramassera 5,000,000 de boisseaux de froment. Dans les comtés de l'ouest, on obtiendra certainement le double de cette quantité.

Les nouvelles du Nébraska portent que les ravages causés par les insectes ont été considérablement exagérés. En ce qui concerne principalement la région mérédionale de cet état, le froment donnera une bonne moyenne ; quand au maïs, la récolte est abondante.

Dans la Californie, qui a été très éprouvée par la sécheresse, la moyenne, dans la plus grande partie du pays, dépassera les deux tiers d'une annnée ordinaire.

Dans le comté d'Eldorado, on récoltera suffisamment de grain ; mais les fruits manqueront. A Sherman Island, si la rouille n'intervient pas la production en grain sera énorme : nombre de milles carrés rendront en moyenne 90 minots à l'acre ; mais la rouille est toujours le grand danger.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Sa Grandeur Mgr. Charles Laroque, le vénérable évêque de St. Hyacinthe.

AVIS.

Toutes les personnes endettees envers la Societe TASCHEREAU ET TÉTU, qui a fait affaires à STE. AMNE, Pointe de Chênes, et à Winnipeg, sont averties qu'elles doivent payer leurs comptes, sous le plus court délai, à MM.

ROYAL & DUBUC.

Winnipeg, 23 Juillet, 1875.

Societe de Colonisation.

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ et tous ceux qui s'intéressent à la Colonisation sont priés d'assister à une grande assemblée qui aura lieu à St Boniface, Dimanche, le 24 courant, après la messe, dans le soubassement de la Sacristie.

Il y aura des questions importantes à prendre en considération.

Par ordre,

A. GAUTHIER,
Sec.-Archiviste.

St. Boniface, 15 Juillet, 1875.

PERDU !!

PARTANT du Magasin de M. Gerry et Cie., à aller au Magasin de MM. Donaldson et Frère, $115 00 ont été perdu. Celui qui viendra les deposé à ce Bureau aura $25 00 de récompense. M. ALEXIS LESPERANCE en est le propriétaire.

St. Boniface, 24 Juin, 1875. 2-4

ATELIER DU "METIS"

IMPRESSIONS!

ON EXECUTE A CE-BUREAU DES

Impressions de Gout

DE TOUTES SORTES

TELLES QUE

Blancs de Cour

POUR

AVOCATS, NOTAIRES, GREFFIERS, etc.

FACTUMS

ROLES D'EVALUATION, LISTES ALPHABETIQUES

—AUSSI—

TETES DE COMPTES, CIRCULAIRES

Lettres Funeraires, etc.

—DE PLUS—

CARTES

De Visite, d'Adresses, de Commerce, etc.

PROGRAMMES, AFFICHES

LIVRES, BROCHURES

ETC., ETC., ETC.

La variété et le nombre de Caractères de Goût que nous avons reçus dernièrement nous permettent d'exécuter des Impressions de tout genre, de manière à satisfaire les goûts les plus difficiles et sous le plus court délai.

Nous sollicitons le patronage du public en général.

Les Bureaux du *Metis* sont à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du Collége.

St. Boniface, 12 Décembre 1874.

NOMINATIONS.

HOTEL DU GOUVERNEMENT.
Fort Garry, 19 Avril, 1875.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de faire la nomination suivante :

Pour être Notaire Public pour la Province de Manitoba :

W.J. James, de Portage la Prairie, Ecuyer.

Par ordre.
JOHN NORQUAY,
Secrétaire Provincial.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 22 Mai. 1875.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de faire la nomination suivante :

Pour être Député Régistrateur, de Marquette Est :

Daniel Maloney, de Baie St. Paul, Ecuyer.

Par ordre,
JOHN NORQUAY,
Sec. Provincial.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 9 Juin, 1875.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur de faire les nominations suivantes :

Pour être Coronaire pour le Comté de Provencher :

Joseph Lemay, de St. Norbert Ecuyer.

Pour être Constable pour le Comté de Selkirk :

M. R. F. Jackson, de Winnipeg.

Par ordre,
JOHN NORQUAY,
Sec. Provincial

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 22 Juin, 1875.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur de faire les nominations suivantes :

Pour être Commissaires pour prendre les affidavits in B. R., sous la 35me section de la 35me Vict., Chap 3, des Statuts de Manitoba, pour le Comté de Lisgar :

John Gunn, de St. André Nord, Ecuyer, Albert Arthur Fulton Wood, de St. Clement, Ecuyer, L. S Vaughan, de St. André Nord, Ecuyer.

Pour être Gardien d'Enclos :

Pour St François-Xavier Ouest : M. Pierre Thibert.

Pour Headingly : M. James Clouston.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 3 Juillet, 1875

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de faire la nomination suivante :

Pour être Coronaire pour le Comté de Lisgar :

B. M. Walton, M D., de Fort de Pierre, Ecuyer.

La résignation de Daniel Devlin, Ecuyer, de Winnipeg, comme Juge de Paix pour le Comte de Marquette Est, a été acceptée.

Par ordre,
JOHN NORQUAY,
Sec. Provincial.

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L. S.]

(Signé) ALEXANDER MORRIS

A nos fidèles et bien-aimés, les Conseillers Législatifs de la Province de Manitoba, Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre Province de Manitoba, sommés et appelés à une Assemblée de la Législature de notre Province de Manitoba, en Notre Ville de Winnipeg, qui devait se tenir et avoir lieu le sixième jour de Juillet et à chacun de vous.

SALUT :

ATTENDU que l'Assemblée de la Législature de la Province de Manitoba se trouve convoquée pour le Sixième jour du mois de Juillet, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents :

Sachez maintenant que pour diverses causes et considérations et pour le plus grand aise et commodité de nos bien aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif de notre Province de Manitoba, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents, au temps susdit, vous convoquant et par les présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en Notre Ville de Winnipeg, Mercredi, le sixième jour du mois d'Août prochain, pour y prendre en consideration l'état et le bien-être de notre dite Province, et y faire ce qui pourra sembler nécessaire, ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait rendre nos presentes lettres patentes,et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TÉMOIN Notre Fidèle et Bien-Aimé l'HONORABLE ALEXANDER MORRIS, Membre de Notre Conseil Prive pour le Canada, Lieutenant Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba. En Notre Hôtel du Gouvernement, à Fort Garry, dans notre dite Province, ce troisième jour de Juillet, dans l'annee de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-quinze, et de Notre Règne la Trente-neuvième.

Par ordre,
JOHN NORQUAY,
Secrétaire Provincial.

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA

Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L. S.]

(Signé.) ALEXANDER MARRIS.

A tous ceux a qui les présentes parviendront ou pourront concerner.

SALUT :

ATTENDU qu'à la session de la Législature de Manitoba, tenue dans la Trente-huitième année de Notre Règne, un certain Acte, intitulé : " Acte pour la protection des terrains boisés dans la province," a été passé dans et par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative de Manitoba.

Maintenant sachez que le susdit Acte, intitule : " Acte pour la protection des terrains boisés dans la Province ayant été subséquemment présenté à l'Honorable Alexander Morris, notre Lieutenant Gouverneur de Manitoba, pour sa sanction.

Nous, par ces présentes, confirmons, ratifions, décretons et sanctionnons le dit Acte, de quoi tous nos loyaux sujets sont priés de prendre connaissance et se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Manitoba. TÉMOIN Notre Fidèle et Bien-Aimé l'HONORABLE ALEXANDER MORRIS, Membre de Notre Conseil Privé pour la Puissance du Canada et Lieutenant Gouverneur de Notre Province de Manitoba,etc. En Notre Hôtel du Gouvernement, à Fort Garry, le troisième jour de Juillet, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-quinze, et de Notre Règne la Trente-neuvième.

AVIS PUBLIC.

Avis Public est par les présentes donné que c'est l'intention des habitants de Kildonan et St. John, de s'organiser en municipalité et qu'application a été faite au Lieutenant Gouverneur en Conseil, pour l'octroi a ces fins de lettres patentes. L'étendue et les limites seront comme suit :

Borné au Nord par la ligne Nord des lots de John Henderson et James Murray, à l'Ouest par la ligne de quatre milles à l'Ouest de la Rivière Rouge. Au Sud par la ligne Sud du lot de George Groat, du côté Ouest de la Rivière et par la ligne Nord du lot d'Alexandre Logan du côté Est de la Rivière et à l'Est par les deux milles à l'Est de la Rivière Rouge.

JOHN SUTHERLAND
et autres des dites Paroisses.

1er Juillet, 1875.

AVIS PUBLIC.

Avis Public est par les présentes donné que d'accord avec le Chap. XLVII., Vic. 38, les modérateurs de l'Eglise Presbytérienne du Canada, l'Eglise Presbytérienne en Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse, l'Eglise Presbytérienne des Provinces d'En Bas et l'Eglise Presbytérienne des Provinces Maritimes en rapport avec l'Eglise d'Ecosse, le quinzième jour de Juin de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-quinze, dans la cité de Montréal, dans la Salle Victoria, signé la Base d'Union agréée par les Cours Suprêmes de ces diverses Eglises et que les dites Eglises, en conséquence, forment un même corps portant le nom " d'Eglise Presbytérienne du Canada"

Etablissement de Marbre de WINNIPEG.

DAVID EDE

Importateurs de Marbres AMERICAIN & ITALIEN.

Monuments, Tombes, Tablettes, Pierre Angulaires et Manteaux.

Près des Etablissements de Voitures de M. LUSTED, Winnipeg, Manitoba.

21 Février, 1875.

A Louer.

UN MAGASIN 24 x 32, très avantageusement situé en face de la Traverse à St. Boniface.

Pour les conditions s'adresser sur les lieux à

JOSEPH LAPOINTE

St. Boniface, 17 Juin, 1875